



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prêts à taux zéro

Question écrite n° 38082

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que rencontrent les jeunes couples désirant un prêt à taux zéro. En effet, il leur est imposé de fournir dans leur dossier d'inscription la déclaration d'impôt souscrite pour l'année N-2. Or, il arrive que certains jeunes concernés ne soient pas en mesure de procurer cette pièce dans la mesure où ils étaient alors à la charge de leurs parents et n'avaient pas fait de déclaration individuelle. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises dans ce cas particulier pour éviter à ces jeunes une attente prolongée pour l'obtention de leur prêt.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38082

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 1999, page 6772